

Image not found or type unknown



Fin de gérance locative renouvelable chaque année.

Par Razanamanana, le 13/08/2019 à 23:12

Bonjour j exploité depuis 1977 un commerce dans un camping. J'ai appris par oral par les propriétaires du camping que ce serait la dernière saison et que je doit sortir tout mon matériel avant le 23 septembre date de fin de contrat. Onne doit rien en loyer ou personnel ou fournisseur.. j ai beaucoup de prêt bancaire et on va se retrouver sans rien... Je suis démoraliser .. y a t il un recours ou c'est perdu d'avance.. cordialement